

Société / Compteurs "intelligents" : questions brûlantes



Ci-dessous, la transcription :

Sans transition. Les compteurs *Linky* et *Gazpar* bientôt chez vous ! *Enedis* (ex-*ErDF*) et *GRDF* vont remplacer vos anciens matériels par les fameux compteurs dits "intelligents". Ces installations seront gratuites mais pourraient avoir une incidence sur votre vie.

Linky et *Gazpar*, ces noms ne vous disent peut-être rien et pourtant ils vont s'installer chez vous ! Ces boîtiers électromagnétiques vont relever en direct et à distance votre consommation d'électricité et de gaz. Les informations seront ensuite transmises au distributeur qui pourra établir une facture plus précise.

ErDF (devenue *Enedis*) prévoit de remplacer 90 % des anciens compteurs par *Linky* dans 35 millions de foyers en 4 ans. De son côté, la société *GRDF* a commencé à installer ses compteurs *Gazpar* dès le début de l'année dans 24 communes pilotes. L'objectif étant d'en installer 11 millions d'ici 5 ans, et ce, même si votre compteur "ancienne génération" n'est pas si vieux et qu'il fonctionne encore très bien.

Une décision qui est loin de faire l'unanimité. De nombreuses communes s'opposent à l'installation

de ces différents compteurs. Les opposants mettent en doute leur efficacité, le risque de surcoût et l'intrusion dans la vie des utilisateurs. Le compteur *Gazpar* communique en effet deux fois par jour par onde radio à un concentrateur, votre index de consommation, le tout en moins d'une seconde. Les informations sont ensuite communiquées à *GRDF*. La société est donc en mesure de savoir à quelle heure vous prenez votre douche, mais aussi tout simplement à quelle heure vous êtes chez vous... Pratique pour envoyer des huissiers ou la police pour une perquisition par exemple ! Par ailleurs, avec la généralisation des Data Centers, des bases de données gigantesques, il est possible de craindre que ces informations personnelles puissent se retrouver dans des sociétés privées, voire des agences gouvernementales... En effet, le commerce de données est désormais un marché florissant.

La même théorie peut s'appliquer à *Linky*, mais les risques dépassent celui de la surveillance pour s'attaquer directement à la santé. En effet, les compteurs d'*EDF* utilisent le courant porteur en ligne autrement appelé *CPL*, jugé nocif pour les "électro sensibles". Selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, cet argument n'est pas recevable. D'ailleurs, d'après l'Agence sanitaires les niveaux d'expositions sont très inférieurs aux valeurs limites d'expositions réglementaires. Toujours selon l'*ANSES*, les compteurs n'émettent pas plus d'ondes électromagnétiques qu'une télévision. Pourtant, le tribunal de grande instance de Grenoble a ordonné mi-novembre le retrait du compteur d'eau à radiofréquences du domicile d'une électrosensible. Le tribunal a également précisé dans sa décision que les compteurs *Linky* et *Gazpar*, qui reposent sur le même principe, ne devront pas être installés.

Aux Etats-Unis et au Canada, de nombreux compteurs équivalents ont été installés et de nombreux cas d'incendie ont été relevés. En France également, des situations similaires ont été dénoncées. Des associations se sont d'ailleurs mobilisées pour protester contre ces installations automatiques et faites sans le consentement des citoyens.

Selon Cyril Charles, spécialiste de la prévention des risques d'incendie d'origine électrique, les composantes électroniques de ces nouveaux compteurs sont autant d'éléments pouvant mettre – sans jeu de mot – le feu aux poudres. En effet, un départ de feu pourrait être provoqué par une simple surtension, surtension que les anciens compteurs supportent bien mieux. D'autre part, ces compteurs seront pilotés à distance, et là encore, une mise sous tension pourrait tout à fait engendrer des arcs électriques capables de faire prendre un incendie.

Dernier point, en plus de toutes ces failles avérées, la possibilité de contrôle à distance de *Linky* et *Gazpar* laisse planer le risque de piratage. Et puisque des manipulations à distance peuvent provoquer des incendies, on imagine assez facilement les implications de ces hypothétiques piratages. Ainsi, malgré la praticité évidente pour les fournisseurs de gaz et d'électricité, *Gazpar* et *Linky* n'arriveront pas dans les maisons sans incidence... et l'impossibilité de s'opposer à leur installation pose question...

A croire que l'Etat a intérêt à faire entrer chez vous une taupe explosive.

Le journal du Vendredi 23 Décembre 2016 complet :

<http://www.tvlibertes.com/2016/12/23/12246/terrorisme-anis-amri-nouveau-radicalise>